



Newsletter 2/2025 de l'ElCom

Berne, le 26 février 2025

Changement de pratique concernant le fonds de roulement net du réseau/adaptation de directives

Avec la mise en vigueur au 1^{er} janvier 2025 du premier volet des révisions de la loi sur l'approvisionnement en électricité et de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI), il est nécessaire d'adapter ou de remanier certaines directives et communications de l'ElCom.

En décembre 2024, l'ElCom a décidé d'adapter sa pratique concernant le fonds de roulement net (FRN) du réseau. Il s'agit d'aligner ce dernier sur le calcul du FRN de l'énergie tel qu'il est décrit depuis le 1^{er} janvier 2025 à l'art. 4, al. 3, let. a, ch. 5, OApEI. Ainsi, à partir de l'année tarifaire 2026, les différences de couverture prises en compte dans les tarifs ne feront plus partie du fonds de roulement net régulateur.

De légères modifications ont été apportées à la directive 3/2024 « Différences de couvertures du réseau et de l'énergie des années précédentes » et à la directive 4/2018 « Méthode de décompte pour les coûts des services-système ». Pour ce qui est de la directive 3/2024, les dispositions concernées sont restées inchangées, mais leur numérotation a été modifiée. Dans la directive 4/2018, il a été précisé que la méthode de décompte pour les coûts des services-système s'applique également aux autres composantes de coûts énumérées à l'art. 15, al. 2, OApEI. En outre, les renvois aux documents de la branche ont été mis à jour.

D'autres directives et communications seront adaptées ou remaniées ultérieurement. Les directives adaptées sont accompagnées de la mention « acte modificateur unique pris en considération ».

[Directives](#)
[Communications](#)

Test de fonctionnalité pour la centrale de réserve de Birr

Le mardi 18 février 2025, un test de fonctionnalité a été réalisé pour la centrale de réserve de Birr. Celle-ci a été utilisée par Swissgrid à pleine charge (250 MW) pendant deux heures sur demande de l'ElCom. Tous les processus lancés avant le recours à la réserve ont fonctionné, à l'exception de détails non critiques tels que l'absence d'accusé de réception automatique. L'ElCom, Swissgrid, l'exploitant de la centrale ainsi que d'autres acteurs importants (dans le domaine du transport et de l'achat de gaz) participent à ces processus. Lors de l'activation de la centrale, six turbines sur huit ont fonctionné sans problème, tandis que deux unités n'ont pas été pleinement opérationnelles. Les défauts constatés ont été corrigés entre-temps et les unités ont de nouveau été testées avec succès.

D'après les premières analyses, les résultats du test sont considérés comme positifs. D'autres analyses sont encore en cours.

Séances d'information 2025 à l'intention des gestionnaires de réseau

Cette année, le Secrétariat technique de l'EiCom organise à nouveau des séances d'information en ligne destinées aux gestionnaires de réseau et à toutes les autres personnes intéressées.

Nous vous proposons quatre dates :

Mardi	13 mai 2025	9 h 00-11 h 00	En ligne	Allemand
Mardi	20 mai 2025	9 h 00-11 h 00	En ligne	Allemand
Mercredi	21 mai 2025	9 h 00-11 h 00	En ligne	Italien
Jeudi	22 mai 2025	13 h 30-15 h 30	En ligne	Français

Nous aborderons les thèmes suivants :

- Questions d'actualité concernant les prix, les coûts et les tarifs : tarification de l'approvisionnement de base, coûts/tarification des mesures, mesures d'efficacité, changement de pratique concernant le FRN du réseau
- Thèmes juridiques d'actualité : compteurs intelligents, redevances, directives et communications, perspectives concernant l'acte modificateur unique

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant. Nous nous réjouissons de votre participation !

[Inscription](#)

À vos agendas : tutoriels sur EDES et la comptabilité analytique

Le secrétariat technique de l'EiCom propose à nouveau cette année des tutoriels en ligne concernant le système de livraison de données EDES et la comptabilité analytique.

Dates :

Mercredi	4 juin 2025	14 h 00-16 h 30	En ligne	Allemand
Jeudi	12 juin 2025	13 h 30-16 h 00	En ligne	Allemand
Mardi	17 juin 2025	9 h 30-12 h 00	En ligne	Français

Réservez dès aujourd'hui ces dates dans votre agenda. De plus amples informations concernant l'inscription et l'invitation suivront dans les prochaines semaines. Nous nous réjouissons de votre participation !

À vos agendas : atelier sur la surveillance du marché 2025

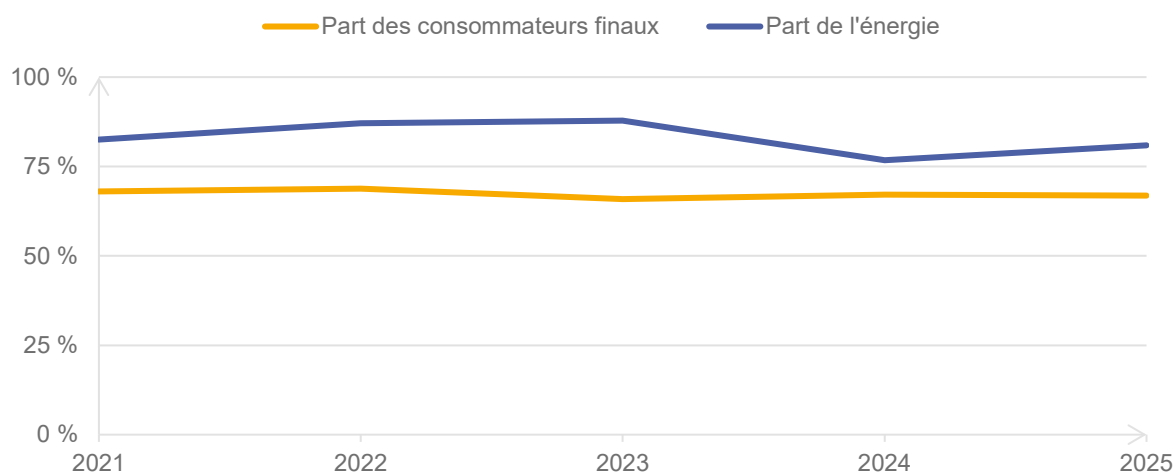
Cette année, l'atelier de la section Surveillance du marché de l'EiCom aura eu lieu à Berne, plus spécialement au Wankdorf, le 16 mai 2025. Il se déroulera en allemand. Cette manifestation nous permettra de vous présenter les évolutions que connaît actuellement la surveillance du marché en Suisse. L'accent sera mis sur le monitoring du marché dans des situations exceptionnelles. Vous découvrirez le programme détaillé et les modalités d'inscription dans la prochaine newsletter.

Taux de changement 2024

En Suisse, seuls les consommateurs utilisant au moins 100 MWh d'électricité par an peuvent librement choisir leur fournisseur d'électricité. Le principe « une fois libre, toujours libre » s'applique : les consommateurs éligibles peuvent décider, jusqu'en octobre de chaque année, s'ils souhaitent quitter l'approvisionnement de base pour l'année suivante.

Chaque année, l'EiCom mène une enquête sur le comportement de changement auprès des plus grands gestionnaires de réseau. En 2024, 89 gestionnaires de réseau ont participé à cette enquête, couvrant un peu plus de 4 millions de destinataires de factures et environ deux tiers de l'électricité livrée en Suisse.

Le graphique illustre l'évolution depuis l'ouverture partielle du marché. Dans les premières années de l'ouverture du marché, le droit de choisir librement son fournisseur d'électricité a été relativement peu utilisé. Toutefois, face à la baisse des prix du marché, le nombre de consommateurs exerçant ce droit a fortement augmenté au fil des années. Depuis 2023, la part des consommateurs sur le marché libre stagne, et cette tendance s'est poursuivie en 2024. Bien que l'accès libre au marché soit un choix définitif, les courbes peuvent diminuer si de nouveaux consommateurs deviennent éligibles ou si la consommation des consommateurs ayant accès au marché diminue relativement au reste du marché. De plus, la participation à l'enquête sur les changements de fournisseur a été exceptionnellement faible l'année dernière, ce qui a également eu un impact sur la part relative de l'énergie concernée.



Évolution de la part des consommateurs éligibles à l'accès au marché qui exercent ce droit, ainsi que la part des volumes d'énergie associés

Pour l'année de planification 2025, environ 38 000 consommateurs ont droit à l'accès au réseau, ce qui représente un millième des destinataires de factures, mais correspond à la moitié de la consommation d'électricité en Suisse. Parmi eux, 67 % bénéficient de l'accès au réseau, représentant 81 % de la consommation électrique de l'ensemble des consommateurs éligibles. Après une adoption hésitante au début de l'ouverture du marché, le nombre de consommateurs ayant opté pour le marché libre a fortement augmenté avec la baisse des prix, mais a stagné ces dernières années en raison de la hausse actuelle des prix du marché.

Renseignements :

Antonia Adam, Médias et communication
Commission fédérale de l'électricité EiCom
Secrétariat de la commission
Christoffelgasse 5
CH-3003 Berne
Tél. +41 58 466 89 99

antonia.adam@elcom.admin.ch
www.elcom.admin.ch